



**PROGRAMME
CRÉATION D'ORGANISMES**

**Ville de Saint-Constant
Service des Loisirs**

Février 2015

Programme Création des organismes

La Ville de Saint-Constant encourage la prise en charge par le milieu. Le programme vient soutenir la création de nouveaux organismes desservant la population de la ville de Saint-Constant. Il s'agit d'une aide pour soutenir les frais de démarrage. La mission de l'organisme doit s'inscrire dans celle du Service des loisirs ou être complémentaire. Un soutien financier est accordé aux organismes admissibles selon les modalités décrites et dans le respect des ressources disponibles de la ville.

Organismes admissibles

Les organismes admissibles visent les catégories suivantes de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes :

- Organismes associés
- Organismes affiliés

Processus de demande

L'appel de demande aura lieu deux (2) fois par année à date fixe : 1^{er} avril et le 1^{er} octobre. Pour faire une demande, remplir le formulaire ci-joint et le transmettre au Service des Loisirs à l'adresse suivante ou par courriel :

Par la poste :

Service des loisirs
160, boul. Monchamp
Saint-Constant (Qc)
J5A 2K8

Par courriel : loisirs@ville.saint-constant.qc.ca

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le: 450.638.2010 poste 7200

Nature de l'aide

Le soutien accordé peut atteindre jusqu'à 20 % des dépenses admissibles, jusqu'à un montant maximum de 750 \$, pour la première année de fonctionnement lesquelles sont :

Dépenses admissibles	Maximum
Frais liés à l'émission de lettres patentes	200 \$
Primes d'assurances	Coût réel
Formation pour le personnel et bénévoles	200 \$
Rémunération liée au service à la clientèle (salaires et avantages sociaux)	200 \$
Primes versées à la CSST	Coût réel
Frais de location de transport	Coût réel
Promotion et publicité	200 \$
Matériel et fournitures de bureau	200 \$

Modalités de versements

Le montant accordé sera remis en un seul versement :

Le soutien financier ne sera versé qu'une seule fois dans la vie de l'organisme. Toutefois, un organisme qui aurait cessé ses activités depuis au moins deux ans pourrait être admissible à nouveau.

Analyse de la demande

Toutes les sections du formulaire doivent être dûment complétées. La demande doit être accompagnée des pièces justificatives. Toute demande incomplète sera rejetée. La demande sera analysée par le Comité de sélection pour recommandation au Conseil municipal.

Voici les principaux critères sur lesquels la demande de soutien sera analysée :

- Dynamisme des promoteurs
- Des activités offrant des services directs à la personne et répondant aux attentes de la population
- Retombées attendues dans la population
- Complémentarité avec les autres OBNL
- Aucun dédoublement avec la mission ou les activités prévues d'un autre organisme déjà actif sur le territoire
- Respect des politiques municipales

Conditions relatives à la demande

Si la demande de l'organisme reçoit une réponse favorable, celui-ci s'engage à respecter les conditions énumérées ci-après.

Tarification

L'organisme s'engage à :

- Établir une tarification en concertation avec la Ville de Saint-Constant de façon à respecter les capacités financières des citoyens
- Dans le cas où il y aurait un surplus généré par les activités, les surplus seront réinjectés dans les activités

Utilisation des installations

L'organisme s'engage à :

- Respecter les modalités d'utilisation des installations

Communication et visibilité

L'organisme s'engage à :

- Mentionner et afficher le nom de la Ville de Saint-Constant à titre de partenaire :
 - dans chacune de ses publications
 - lors des conférences de presse
 - lors des cérémonies entourant les festivités
 - sur les sites d'activités (ex : panneaux, banderoles, ou autre)
 - et ce, dans le respect des normes graphiques de la Ville
- Assurer aux dignitaires de la Ville un accès aux cérémonies et aux sites d'activités par des laissez-passer et des places réservées

ANNEXE : Formulaire de demande

1. Renseignements sur le demandeur

Nom de l'organisme :
Adresse postale :
Courriel :
Téléphone :
Site web :

Coordonnées de la personne contact :
Nom :
Téléphone :
Courriel :
Membres du conseil d'administration :

2. Présentation de l'organisme

Présentez la mission de l'organisme :

Présentez les activités proposées par l'organisme :

Présentez la clientèle desservie par les activités offertes par l'organisme :

Présentez les objectifs à atteindre à court et moyen terme par l'organisme :

Expliquez quelles seront les retombées attendues pour la Ville de Saint-Constant :

Expliquez en quoi l'organisme répond-t-il à une demande des citoyens de la Ville de Saint-Constant?

Expliquez pourquoi la Ville de Saint-Constant devrait-elle soutenir votre demande :

3. Budget

Présentez un budget des dépenses admissibles lesquelles faisant l'objet de la demande.

4. Signature du demandeur

Signature :

Date :

5. Documents obligatoires à joindre

La demande de soutien doit être accompagnée des documents suivants :

Documents	√
Copie de la charte de l'organisme	
Copie des règlements généraux	
Copie de la résolution du conseil d'administration appuyant la demande de soutien financier	
Tout autre document pertinent et qui répondre aux critères d'analyse	